

André Chastagnol

ASPECTS DE L'ANTIQUITÉ  
TARDIVE

«L'ERMA» di BRETSCHNEIDER

ANDRÉ CHASTAGNOL  
*Aspects de l'antiquité tardive*

© Copyright 1994 by «L'ERMA» di BRETSCHNEIDER  
Via Cassiodoro, 19 - 00139 Roma

Tutti i diritti riservati. È vietata la riproduzione di  
testi e illustrazioni senza il permesso scritto dell'editore.

ISBN 88-7062-862-0

**Chastagnol, André**

*Aspects de l'antiquité tardive* / André Chastagnol ; [a cura di  
Ignazio Tantillo]. - Roma: «L'ERMA» di Bretschneider, 1994.  
- 395 p., [7] c. di tav. : ill. ; 20 cm. - (Saggi di storia antica ; 6)  
ISBN 88-7062-862-0

CDD 20. 937.08

1. Roma antica - Storia - Sec. 4. I. Tantillo, Ignazio

Il volume è stato curato da Ignazio Tantillo.

# SAGGI DI STORIA ANTICA

6

Diretti da  
AUGUSTO FRASCHETTI  
E ANDREA GIARDINA

---

## SAGGI DI STORIA ANTICA

---

- 1 - J. SCHEID - Le collège des Frères Arvales, 1990.
- 2 - L. CANFORA, M. LIVERANI, C. ZACCAGNINI, (EDD.) - I trattati nel mondo antico, 1990.
- 3 - O. PECERE, (ED.) - Itinerari dei testi antichi, 1991.
- 4 - A. ZIOLKOWSKI - The Temples of Mid-Republican Rome and their Historical and Topographical Context, 1992.
- 5 - F. GRELE - Canosa Romana, 1993.
- 6 - A. CHASTAGNOL - Aspects de L'Antiquité tardive, 1994.

*In preparazione:*

- A. MAGDELAIN - De la royauté et du droit de Romulus à Sabinus.
- B. SANTALUCIA - Studi di diritto penale romano.

## AVANT-PROPOS

Un premier recueil regroupant vingt de mes articles a été publié en 1987 par les Presses Universitaires de Lille, sous le titre: *L'Italie et l'Afrique au Bas-Empire*. C'est cette fois à l'initiative et l'amitié d'Augusto Fraschetti et d'Andrea Giardina que ce second volume – comprenant également vingt articles, parus entre 1955 et 1989 – voit maintenant le jour; il porte lui aussi sur la même période, principalement le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Il se divise en quatre parties inégales. Sont évoquées d'abord des institutions provinciales, étudiées surtout à partir de l'épigraphie: successivement dans les Espagnes, en Afrique du Nord, en Asie, en Italie du Nord. Les Gaules sont ici absentes, réservées éventuellement pour une publication ultérieure. On passe ensuite à cinq articles concernant l'Histoire Auguste; il s'agit de ceux qui n'ont pas été édités dans la 4<sup>e</sup> série de la collection «Antiquitas», où sont publiés les Actes du «Bonner Historia-Augusta-Colloquium». La ville de Rome n'est pas oubliée, avec deux articles. Le volume s'achève par trois études consacrées à des problèmes d'impôts et de prix. Les deux contributions sur Rome n'avaient pas pris place dans le premier volume des *Scripta varia*; celles sur l'Afrique et sur l'Italie du Nord ont été publiées après la sortie de ce même ouvrage et n'y figurent donc pas parce qu'elles sont plus récentes que lui.

Le texte des articles a été reproduit, comme dans le volume précédent (mais cette fois en recomposition), dans sa forme originale, en dehors de quelques très rares corrections mineures. Dans beaucoup de cas cependant, on a ajouté un bref addendum destiné à guider l'utilisateur sans pour autant fournir une mise au point exhaustive.

Je ne saurais manquer d'exprimer une vive gratitude à l'égard des deux directeurs et de l'éditeur de la belle collection dans laquelle prend place cet ouvrage.

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE DES TRAVAUX DE L'AUTEUR 1986-1992

- Pour les travaux jusqu'en 1986, voir *L'Italie et l'Afrique*, p. 11-21.
- 146) «Deux épitaphes du Musée Lapidaire de Riez», *Mélanges Michel Labrousse* (Pallas, h.s.), Toulouse 1986, p. 150-159.
- 147) *Un intendant de domaine foncier sur une inscription latine de Manosque*, Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France 1985, p. 66-75.
- 148) *Le centurion M. Julius Justus à Riez*, même revue, p. 75-76.
- 149) «Les inscriptions africaines des préfets du prétoire de Constantin», *L'Africa romana, Atti del III convegno di studio* (A. Mastino, éd.), Sassari 1986, p. 263-273.
- 150) «Aspects concrets et cadre topographique des fêtes décennales des empereurs à Rome», *L'Urbs: espace urbain et histoire, 1er s. av. J.-C.-IIIe s. apr. J.-C.* (Coll. de l'Ecole Française de Rome, 98), 1987, p. 491-507.
- 151) *Un jeune chevalier romain à Antibes*, Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France 1986, p. 172-180.
- 152) *La signification géographique et ethnique des mots «Germani» et «Germania» dans les sources latines*, *Ktèma* 9 (1984), p. 97-101.
- 153) «Le formulaire de l'épigraphie latine officielle dans l'Antiquité tardive», *La terza età dell'epigrafia* (A. Donati, éd.), Faenza 1988, p. 11-65.
- 154) *Rencontres entre l'Histoire Auguste et Cicéron (A propos d'Alex. Sev., 6, 2)*, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité* 99 (1987), p. 905-919.
- 155) «Les fêtes décennales des empereurs à Rome», *La commémoration* (Ph. Gignoux, éd.), Paris 1988, p. 107-114.
- 156) «Le feste giubilarì (quinquennali, decennali ...) degli imperatori da Gallieno a Costantino», *Atti dell'Accademia Romanistica Costantiniana, VII convegno internaz.*, Pérouse 1988, p. 501-513.
- 157) *Les inscriptions des monuments inaugurés lors des fêtes impériales*, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité* 100 (1988), p. 13-26.
- 158) «Sur les «sacerdotales» africains à la veille de l'invasion vandale», *L'Africa romana, Atti del V convegno di studio* (A. Mastino, éd.), Sassari 1988, p. 101-110.
- 159) *La fin de l'ordre équestre: réflexions sur la prosopographie des «derniers» chevaliers romains*, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Moyen Age et Temps modernes* 100 (1988), p. 199-206.

160) *Les consuls du Bas-Empire*, c.r. de R.S. Bagnall, A. Cameron, S.R. Schwartz et K.A. Worp, *Consuls of the Later Roman Empire*, *Journal of Roman Archaeology* 1 (1988), p. 203-206.

161) *Bulletin historique: histoire de l'Empire romain*, *Revue Historique* 280 (567), 1988, p. 91-182.

162) «L'inscription funéraire d'Opio (C.I.L., XII, 193)», *Mélanges Pierre Lévêque*, II, Paris 1989, p. 89-93.

163) *Un nouveau préfet du prétoire de Dioclétien: Aurelius Hermogenianus*, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 78 (1989), p. 165-168.

164) (en collaboration avec Y. Burnand), «L'oeuvre des épigraphistes français dans les Gaules de 1888 à 1988», *Actes du Colloque international du Centenaire de L'Année Epigraphique*, Paris 1989, p. 135-169.

165) «Le problème du quorum sénatorial à Rome sous l'Empire», *Cahiers du Centre Glotz*, I (C. Nicolet, éd.), Genève 1990, p. 153-164.

166) *Quatre inscriptions inédites d'Antibes*, *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France* 1988, p. 153-163.

167) *L'inscription du sarcophage de Saint-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes)*, même revue, p. 280-288.

168) *A propos du droit latin provincial*, *IVRA* 38 (1987, publié en 1990), p. 1-24.

169) «Note sur le salaire des professeurs à Rome», *Haut-Moyen Age: culture, éducation et société, Etudes offertes à Pierre Riché*, La Garenne-Colombes 1990, p. 25-31.

170) «Considérations sur les municipes latins du premier siècle après J.-C.», *L'Afrique dans l'Occident romain (1er s. av. J.-C.-IVe s. ap. J.-C.)* (Coll. de l'Ecole Française de Rome, 134), 1990, p. 351-365.

171) «Remarques sur un revers constantinien de l'atelier de Rome», *Atti dell'Accademia Romanistica Costantiniana, VIII convegno internaz.*, Pérouse 1990, p. 629-634.

172) *Santo Mazzarino et le problème de l'Histoire Auguste*, *Quaderni Catanesi di Studi Classici e Medievali*, 30 n. 19 (1988), p. 239-254.

173) «Le Capitole dans l'Histoire Auguste», *Bonner Historia Augusta Colloquium 1986-1989*, Bonn 1991, p. 21-29.

174) *L'onomastique de type pérégrin dans les cités de la Gaule Narbonnaise*, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité* 102 (1990), p. 573-593.

175) *Les inscriptions de Bior (Alpes-Maritimes)*, *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France* 1990, p. 168-184.

176) *Inscriptions Latines de Narbonnaise (I.L.N.)*, II: *Antibes-Riez-Digne* (44<sup>e</sup> Suppl. à Gallia, II), Paris 1992.

177) *Le Sénat romain à l'époque impériale. Recherches sur la composition de l'Assemblée et le statut de ses membres*, Paris 1992.

178) «In ipso vestibulo ressecandus. A propos de la date du concile de Turin», *De Tertullien aux Arabes*, I: *Antiquité tardive et christianisme ancien. Mélanges offerts à Jacques Fontaine*, Paris, 1992, p. 305-314.

## **I. PROVINCES**



## LES ESPAGNOLS DANS L'ARISTOCRATIE GOUVERNEMENTALE A L'ÉPOQUE DE THÉODOSE

*Theodosius, natione Spanus, de provincia Gallaecia, civitate Cauca, a Gratiano Augustus appellatur.* Ainsi s'ouvre, sur une note triomphale dépassant le vulgaire patriotisme de clocher, la *Chronique* que l'Espagnol Hydace – *provinciae Gallaeciae* lui aussi, *natus in Limica civitate* (Jinzo de Lima) – composa dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. L'événement du 19 janvier 379, la promotion suprême et inattendue de ce général, né dans une obscure cité de Galice, constituait, à n'en pas douter, le point de départ idéal pour un chronographe galicien. L'auteur était au surplus un évêque – sans doute d'Aquae Flaviae (Chaves) – fervent catholique, *servus domini nostri Iesu Christi*; l'avènement du grand empereur chrétien que fut son compatriote dut lui paraître une entrée en matière particulièrement bienvenue. En réalité, cette date du début de 379 lui était presque imposée par le fait qu'il prenait la suite de la *Chronique* de saint Jérôme; celle-ci s'achevait avec la mort de Valens à la bataille d'Andrinople le 3 août 378. Cette coïncidence, qui lui permettait de chanter dès la première phrase la gloire du Christ et de la Galice, fondus dans la personne de Théodose I<sup>er</sup>, stimula probablement l'ardeur de l'auteur, qui voyait là le signe manifeste de l'inspiration divine<sup>1</sup>.

Mais Hydace rédigeait sa *Chronique* un siècle ou presque après Théodose<sup>2</sup>. Les Espagnols de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle ont-ils partagé cet enthousiasme? La promotion du général en jan-

---

<sup>1</sup> Sur la personnalité et l'œuvre d'Hydace, Seeck, *RE IX*, col. 40-43 (Hydatius, 2).

<sup>2</sup> Elle s'interrompt en 469: cf. Chr. Courtois, dans *Byzantion* 21 (1951), p. 24, 26, 38, 42 et 54.

vier 379 a-t-elle eu en Espagne un retentissement profond? Si l'on en croit A. Alföldi, le clan des sénateurs espagnols et gaulois, auquel appartenait le poète Ausone, précepteur de Gratien, aurait pris le dessus sur les soudards pannoniens après la mort de Valentinien I<sup>er</sup>, puis, ajoute R. Étienne, la faction espagnole se serait séparée de ses alliés gaulois, aurait œuvré en faveur de l'élévation de Théodose, puis l'aurait emporté sur le clan d'Ausone en 380<sup>3</sup>. Le fait que l'un des empereurs – le plus expérimenté et le plus influent en raison de son âge à côté des adolescents ou enfants qu'étaient Gratien et Valentinien II – fût un Espagnol a-t-il eu d'heureux effets pour la Péninsule Ibérique et ses habitants? Tel est le problème qui retient d'abord l'attention et constitue l'un des sujets principaux de ce colloque; je ne veux en étudier ici qu'un aspect: le rôle de l'élite sociale espagnole dans l'administration romaine et dans le gouvernement impérial s'est-il accru sous le règne de Théodose, c'est-à-dire entre les années 379 et 395?

La recherche dans ce domaine, qui est surtout d'ordre prosopographique, s'avère, il faut le reconnaître dès le départ, difficile et ingrate; car, quand nous connaissons bien la carrière d'un personnage, nous ignorons le plus souvent quelle est sa patrie, et nous sommes embarrassés, faute de pouvoir affirmer qu'il est espagnol, gaulois, italien, africain ou illyrien; dès qu'on sort des grandes familles aristocratiques de la ville de Rome, on se heurte à cette incertitude, et, sur ce point, l'Espagne est particulièrement mal partagée; il est en effet plus aisé – d'une façon relative – d'étudier la noblesse gauloise (comme l'a fait K.F. Stroheker) ou la noblesse africaine que l'élite espagnole, sur laquelle nos renseignements sont par trop discrets. Quand, par hasard, nous savons qu'un personnage est espagnol, nous ignorons ordinairement quelle carrière il a parcourue, et nous ne disposons alors que de noms propres qui ne nous apprennent pas grand-chose. On ne m'en voudra donc pas si l'effort analytique que j'ai entrepris m'a conduit à des résultats synthétiques plutôt décevants. Je dois avertir aussi que j'ai été amené, pour mieux faire le point de l'époque théodosienne, à dépasser assez largement le cadre chronologique du règne lui-même et à envisager alors la situation dans l'ensemble du IV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3</sup> A. Alföldi, *A Conflict of Ideas in the Late Roman Empire*, Oxford 1952, p. 91-92. Cf. E. Stein-J.-R. Palanque, *Histoire du Bas-Empire*, I, p. 183-184; A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 202; R. Étienne, *Bordeaux antique*, Bordeaux 1962, p. 347-350.

Mon étude s'ordonnera autour de deux grands thèmes successifs: les Espagnols dans l'administration de la Péninsule Ibérique d'abord, les Espagnols dans le gouvernement et l'administration hors d'Espagne ensuite<sup>4</sup>.

\* \* \*

## I. — DANS L'ADMINISTRATION DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE.

Le *Laterculus Veronensis*, qui date, à ce qu'il semble, pour l'Occident, des années 303-306<sup>5</sup>, nous donne un état de la Péninsule à la suite des réformes de Dioclétien. D'une part, l'Espagne tout entière, avec adjonction de la Maurétanie tingitane, constitue la *dioecesis Hispaniarum*, administrée par un *vicarius Hispaniarum* spécial. D'autre part, elle est divisée en cinq provinces<sup>6</sup>: Espagne citérieure ou Tarraconaise (capitale: Tarragone), Galice, Lusitanie (capitale: Mérida), Carthaginoise (capitale: Carthagène), Bétique (capitale: Cordoue)<sup>7</sup>. Toutes ces provinces ont à leur tête un *praeses* perfectissime; la seule pour laquelle on ait un renseignement

---

<sup>4</sup> Je précise que je ne tiendrai aucun compte dans mon exposé des données prosopographiques et administratives frelatées que fournissent les Vies de Saints. Pour une utilisation abusive et erronée de celles-ci, voir par exemple J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 4<sup>e</sup> éd., Paris 1943, p. 275 et s.

<sup>5</sup> Cf. ma *Préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Paris 1960, p. 3-4. Cette datation, déjà proposée par E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, I, p. 437, n. 22, et par H. Nesselhauf, dans *Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissensch., phil.-hist. Kl.* 1938, p. 8, n'est pas contredite par la récente étude de H.G. Kolbe, *Die Statthalter Numidiens von Gallien bis Konstantin (268-320)*, Munich-Berlin 1962, p. 65-71, qui revient à la position de C.W. KEYES, dans *Classical Philology* 11 (1916), p. 196-201, plaçant la rédaction du document entre 303 et 314.

<sup>6</sup> Le *Laterculus* indique sept provinces (*provincias numero VII*), puis n'en énumère que six. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, p. 246, n. 1, et E. Albertini, *Les divisions administratives de l'Espagne romaine*, Paris 1923, p. 119, justifie cette erreur par le fait que le copiste aurait considéré les smots *Mauritania* et *Tingitania* comme désignations de deux provinces distinctes.

<sup>7</sup> Ed. Seeck, *Notitia Dignitatum*, Berlin 1876, p. 250: *Diocensis Hispaniarum habet provincias numero VII: Beticam, Lusitaniam, Karthaginiensis, Gallecia, Tharraconensis, Mauritania Tingitania.*

précis, l'Espagne citérieure, avait encore en 283 un gouverneur de rang sénatorial (*vir clarissimus*), portant le titre traditionnel de *legatus Augusti pro praetore*; puis ce légat a été remplacé, dès avant 288-289, par un chevalier (*vir perfectissimus*) appelé simplement *praeses Hispaniae Citerioris*<sup>8</sup>; on peut ainsi présumer que l'organisation du nouveau système provincial – consistant seulement dans la division de l'Espagne citérieure du Haut-Empire en trois unités administratives distinctes: Tarraconaise, Galice, Carthaginoise – a eu lieu dans la Péninsule entre 284 et 288, et que la diminution du rang social et du titre du gouverneur correspond à l'amenuisement territorial de sa province; le diocèse et son vicaire ont été institués ensuite, comme ailleurs, aux environs de 277.

Constantin a conservé les cinq provinces et le vicaire. Il a placé à côté du vicaire des Espagnes un comte des Espagnes (*comes Hispaniarum*) dès le début de 313, puis il a subordonné vicaire et comte au préfet du prétoire régional de Gaule-Espagne-Bretagne quand ce nouveau fonctionnaire a été créé, en 336 au plus tard<sup>9</sup>. Enfin, la hiérarchie des fonctionnaires de l'administration provinciale (gouverneurs, vicaire, préfet du prétoire) fut stabilisée lorsque le *comes Hispaniarum* fut supprimé un peu après la mort du grand Constantin, sur décision de son fils Constantin II ou Constant<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Cf. E. Albertini, *op. cit.*, p. 117; M. Marchetti, Hispania, dans le *Dizionario Epigrafico* de De Ruggiero, III, 1922, p. 929, et A. Balil, *Hispania en los años 260 a 300 D.J.C.*, dans *Emerita* 27 (1959), p. 290. La Galice, constituée en province indépendante sous Caracalla, avait été rattachée de nouveau à l'Espagne citérieure sous Sévère Alexandre; cf. G. Barbieri, *L'Albo senatorio da Settimo Severo a Carino*, Rome 1953, n° 1147, p. 227 et 261.

<sup>9</sup> Saint Jérôme, *Chron.*, a 336 (éd. Helm, p. 233): *Tiberianus, vir disertus, praefectus praetorio Gallias regit*. Auparavant, Vettius Rufinus en 318-320, Acilius Severus en 322-324 et Valerius Maximus en 327-333 seraient encore des préfets ministériels détachés en Gaule auprès des Césars Crispus et Constantin II: voir J.-R. Palanque, dans *Mélanges H. Grégoire*, II = *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, Bruxelles, X, 1950, p. 483-491, qui complète et rectifie son *Essai sur la préfecture du prétoire du Bas-Empire*, Paris 1933, p. 1-12; voir aussi, en un sens différent, W. Ensslin, *RE*, XXII, col. 2428-2461.

<sup>10</sup> On retrouvera un *comes Hispaniarum* au V<sup>e</sup> siècle, à partir de 420, mais il s'agira alors d'un chef militaire, tandis que le comte des Espagnes constantinien était un pur civil: Asterius en 420 (date rectifiée par Chr.

Je passerai en revue successivement les comtes constantiniens, les vicaires et les gouverneurs de provinces.

1° LES «COMITES HISPANIARUM».

NOMS	DATES	RÉFÉRENCES
1. RUFINUS OCTAVIANUS, <i>comes Hispaniarum</i> .....	4 déc. 316-19 janv. 317	<i>CTh</i> IX 1, 1, et XII 1, 4.
2. C. ANNIUS TIBERIANUS, <i>comes Hispaniar.</i> .....	17 oct. 332	<i>CI</i> VI 1, 6.
3. ... US SEVERUS, <i>v.c., comes Hispaniarum</i> .....	4 mai 333-19 mai 336	<i>CTh</i> VIII 12, 5, et XI 39, 2; VIII 18, 3; <i>AE</i> 1915, 33 = 1935, 4.
4. TI. FLAVIUS LAETUS, <i>v.c. comes ..</i>	entre 337 et 340	<i>AE</i> 1927, 165.

1. RUFINUS OCTAVIANUS.

Octavianus, attesté comme comte des Espagnes le 4 décembre 316 et le 19 janvier 317 par *CTh* IX 1, 1, et XII 1, 4, doit être très probablement identifié avec Rufinus Octavianus, qui fut auparavant correcteur de Lucanie-Bruttium en 313 (*CTh* VII 22, 1, le 16 février; I 16, 1, le 3 août; XVI 2, 2, le 21 octobre). La loi du 4 décembre 316 a été reçue à Cordoue le 3 mars 317. – W. Ensslin, *RE* suppl. VII, col. 693 (O., 6).

2. C. ANNIUS TIBERIANUS.

Ce personnage est attesté dans trois fonctions: comte d'Afrique en 327 (*CTh* XII 5, 1, et XII 1, 15; cf. *CI* XI 60, 1), comte des Espagnes en 332 (*CI* VI 1, 6, le 17 octobre) et préfet du prétoire des Gaules en 336-337 (Hier. *Chron.*, a. 336: cf. *supra*,

---

Courtois, dans *Byzantion*, 21 (1951), p. 52, et *Les Vandales e l'Afrique*, Paris 1955, p. 55), Mansuetus en 453.

en note; *ILTun.* 814 = *AE* 1926, 72; cf. J.-R. Palanque, *Essai*, p. 6-8, rectifié dans les *Mélanges H. Grégoire*, II, p. 488-490). Il est possible, comme le suggère W. Ensslin, *RE* 2 R VI col. 778 (T., 3), qu'il faille attribuer aussi au même sénateur la fonction de vicaire des Espagnes en 335, exercée par un Tiberianus le 15 juillet, selon une loi reçue à *Hispalis-Séville* *CTh* III 5, 6); voir à ce sujet mes observations dans *Libyca* 7 (1959), p. 198. Il appartient à la famille africaine des Annii et est peut-être un fils de C. Annius Anullinus, préfet de la Ville en 306-307 et en 312, et un frère d'Anullinus, proconsul d'Afrique en 313.

### 3. ... US SEVERUS.

Fonctionnaire connu par une dédicace du théâtre de Mérida, le donnant comme *comes* et *vir clarissimus* à une date comprise entre 333 et 337 (*AE* 1935, 4; cf. L. Vasquez de Parga, dans *Anuario del Cuerpo Facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos* 1 (1934), p. 115-116, rectifiant et complétant le texte publié par R. Cagnat et R. Lantier, dans *BSAF* 1914, p. 105 = *AE* 1915, 33). Le même Severus est indiqué en tant que *com. Hispaniarum* par quatre lois: *CTh* VIII 12, 5, et XI 39, 2 (4 mai 333); VIII 18, 3 (30 mars 334) et XIII 5, 8 (4 mai 333-19 mai 336). Il est tentant de voir en lui un fils du consul de 323, Acilius Severus, qui était espagnol, au témoignage de saint Jérôme, et chrétien, correspondant de Lactance; ce fils s'appellerait alors lui-même [Acili]us Severus, et s'identifierait peut-être à l'auteur chrétien de ce nom, mort sous Valentinien I<sup>er</sup> et que mentionne saint Jérôme dans ses *Viri illustres*, 111; cf. mes *Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris 1962, p. 77. Voir au reste Seeck, *RE* 2 R I, col. 2003 (S., 19).

### 4. TI. FLAVIUS LAETUS.

Personnage signalé comme *comes* et *vir clarissimus* sur la dédicace du cirque de Mérida, sous le règne conjoint de Constantin II, Constance et Constant, soit entre 337 et 340 (*AE* 1927, 165); cf. J. Ramon Melida, *El Circo romano de Mérida* (Memoria n° 72 de la Junta superior de Excavaciones y Antigüedades, 1925), p. 7. Il est inconnu par ailleurs.

Comme on le voit, ces quatre personnages sont des sénateurs. L'un d'entre eux au moins, Severus, est probablement espagnol, mais un autre, C. Annius Tiberianus, ne l'est pas.

2° LES «VICARII HISPANIARUM».

NOMS	DATES	RÉFÉRENCES
1. Q. AECLANIUS HERMIAS, v.p. ....	entre 313 et 324	<i>CIL</i> II 2203.
2. SEPTIMIUS ACINDYNUS, v.c. ....	entre 326 et 337	<i>CIL</i> II 4107.
3. C. ANNIUS TIBERIANUS, v.c. ....	15 juill. 335	<i>CTh</i> III 5, 6.
4. ALBINUS .....	7 avr. 341	<i>CTh</i> XI 36, 5; <i>CI</i> VII 62, 20.
5. M. AURELIUS CONSIUS QUARTUS, v.c. ....	entre 326 et 350	<i>AE</i> 1955, 150.
6. FLAVIUS SALLUSTIUS, v.c.	vers 357	<i>CIL</i> VI 1729 = <i>ILS</i> 1254.
7. VOLUSIUS VENUSTUS.....	363	<i>Amm.</i> , XXIII 1, 4.
8. VALERIANUS .....	8 sept. 365-25 nov. 366	<i>CTh</i> I 16, 10, et IX 3, 4; IX 1, 9.
9. MARIUS ARTEMIUS, v.c...	14 mai 369-1 <sup>er</sup> juin 370	<i>CTh</i> VIII 2, 2; XI 26, 1; <i>AE</i> 1915, 75.
10. SEXTILIUS AGESILAUS AEDESIUS, v.c. ....	entre 356 et 376	<i>CIL</i> VI 510 = <i>ILS</i> 4152.
11. MARINIANUS .....	27 mai 383	<i>CTh</i> IX 1, 14.
12. PETRONIUS .....	27 juill. 395-18 déc. 397	<i>CTh</i> IV 21, 1; XII 1, 151; IV 6, 5; IV 22, 5; XVI 10, 15.
13. MACROBIUS .....	29 août 399-9 déc. 400	<i>CTh</i> XVI 10, 15; VIII 5, 61.
14. VIGILIUS .....	10 sept. 401	<i>CTh</i> I 15, 16.
15. MAUROCELLUS .....	420	Mommsen, <i>Ch-ron. Min.</i> II, p. 20.

1. Q. AECLANIUS HERMIAS.

L'inscription de Cordoue, *CIL* II 2203, signale ce vicaire comme un perfectissime, v.p., a(gens) v(ices) praef(ectorum) praet(orio) et judex sacrarum cognitionum. Elle est dédiée à

Constantin déjà *Maximus*, et la mention *j.s.c.* est accolée au titre de vicaire; ces indications nous reportent après l'hiver 313-314. D'autre part, Constantin est encore *Aeternus*, titre qu'il a abandonné, en même temps que celui d'*Invictus*, en 323-324. Sur ce dernier point, voir mes remarques dans *Libyca* 7 (1959), p. 197, et dans *Annales ESC* (1963), p. 175-176 (avec la fin de la n. 1 de la p. 176), pour préciser la notice de Seeck, *RE* VIII, col. 832 (H., 14).

## 2. SEPTIMIUS ACINDYNUS.

Fils du préfet de la Ville de 293-295 Septimius Acindynus: voir mes *Fastes*, p. 21. La famille est probablement d'origine orientale, à en juger par le *cognomen* Acindynus. La carrière s'établit comme suit: 1° Vicaire des Espagnes à une date comprise entre 326 et 337, sans doute entre 330 et 337; l'inscription de Tarragone, *CIL* II 4107, serait dédiée au César Constantin II (et non pas à Crispus) par Septimius Acindynus, *v.c., agens per Hispanias vic(es) pr(aefectorum) vice sacra cognoscens*; cf. mes observations dans *Libyca* 7 (1959), p. 198-199; 2° Préfet du prétoire d'Orient en 338-340, *CTh*, II 6, 4 (27 déc. 338); VIII 5, 3 (15 févr. 339; voir Seeck, *Regesten*, p. 38); IX 3, 3 (5 avr. 340); *P. Cairo* 12, 9 (14 août 340); *BGU* II 21. Cf. J.-R. Palanque, *Essai*, p. 19-20; 3° Consul en 340. – Seeck, *RE* I col. 1169 (A., 3).

## 3. C. ANNIUS TIBERIANUS.

Voir les *comites Hispaniarum*, n° 2.

## 4. ALBINUS.

Vicaire des Espagnes en 341, le 7 avril *CTh* XI 36, 5, et *CI* VII 62, 20). On ne sait rien d'autre sur le personnage. Seeck, *Symm.*, p. CLXXV et CLXXX, et *RE* III, col. 1860 (Ceionius, 22), le croit membre de la famille des Caenonii, en hésitant d'ailleurs pour dire comment, et suggère qu'il serait consul en 345. Pour le premier point, il est réellement impossible de rien affirmer; pour le second, je suis tenté d'attribuer le consulat de 345 à M. Nummius Albinus *signo* Triturrius, qui n'a pas été vicaire en Espagne (*CIL* VI 1748 = *ILS* 1238; cf. mes *Fastes*, p. 95).



## 5. M. AURELIUS CONSIUS QUARTUS.

A ce personnage, qui paraît être d'origine italienne, est consacré mon article de *Libyca* 7 (1959), p. 191-203. Il est connu par les deux inscriptions: *AE* 1955, 150 (du Forum d'Hippone; cf. E. Marec, dans *Libyca* II (1954), p. 388-390, et A. Degrassi, dans *AMSI*, n.s., 4 (1956), p. 113-116 = *Scritti vari di Antichità*, II, Rome 1962, p. 973-976), et *CIL* VI 1700 = *ILS* 1249. On notera que la famille de ce sénateur avait depuis longtemps des attaches en Espagne, puisqu'une inscription de Sanlucar la Mayor, en Bétique, mentionne déjà un Consius Quartus au III<sup>e</sup> siècle (*CIL* II 1270). La carrière du personnage s'établit ainsi: correcteur de Flaminie-Picénum entre 325 et 350, correcteur de Vénétie-Istrie, consulaire de Belgique première, vicaire des Espagnes, enfin proconsul d'Afrique, probablement sous Constant entre 340 et 350. Il a revêtu plusieurs sacerdoces de la religion traditionnelle à Rome, où il possédait une *domus*.

## 6. FLAVIUS SALLUSTIUS.

Ce sénateur, probablement espagnol, possédait des domaines fonciers dans la Péninsule Ibérique, renseignement en tout cas fourni pour son fils Sallustius Aventius (voir mes *Fastes*, p. 217-218). La carrière de ce lettré païen, ami de Julien et auteur probable du traité *Des dieux et du monde*, nous est retracée par la dédicace de la statue que lui érigèrent les Espagnols, ses anciens administrés, au Forum de Trajan le 28 mai 364 (*CIL* VI 1729 = *ILS* 1254). Il fut successivement: vicaire des Cinq Provinces (Gaule du Sud), vicaire des Espagnes, vicaire de Rome à une date comprise entre 357 et 361 (cf. ma *Préfecture urbaine à Rome*, p. 464), comte du consistoire, préfet du prétoire de Gaule du printemps de 361 jusqu'après le 7 août 363 (*BGU*, 939; cf. J.-R. Palanque, *Essai*, p. 38-39), consul ordinaire en 363. — Seeck, *RE* 2 R. I, col. 1959 (S., 25); *Die Briefe des Libanius*, Leipzig 1906, p. 263-265 (S., II); F. Cumont, dans *RPh* XVI (1892), p. 49-56; R. Étienne, dans *REA* LXV (1963), p. 104-113. Il faut éviter de consulter G. Rochefort, éd. de Saloustios, *Des dieux et du monde* (Budé, 1960), dont les pages XII-XIII sont bourrées d'erreurs et d'ignorances.

## 7. VOLUSIUS VENUSTUS.

Le père de Nicomaque Flavien était originaire de Canusium, en Apulie. Il fut d'ailleurs correcteur de la province d'Apulie-Calabre entre 326 et 333 selon le texte de l'inscription qu'il dédia dans sa ville natale à Constantin et à ses deux fils Césars, «en raison de l'amour qu'il portait à sa patrie», *ob amorem patriae* (CIL IX 329 = ILS 5557 a). Il devint ensuite consulaire de Sicile (Symm., *Ep.* IV 71), puis vicaire des Espagnes au début de 363 (Amm., XXIII 1, 4; cf. mes *Fastes*, p. 197), à la suite de la légation sénatoriale que Julien reçut à Antioche à l'automne de 362 et dont il était membre. Il participa à une autre ambassade sénatoriale, aux côtés de Prétéxtat, en 371 (Amm., XXVIII 1, 24). Famille païenne notoire. — Seeck, *Symm.*, p. CXIII-XCIV; Ensslin, *RE* 2 R VIII, col. 896 (Ven., 4).

## 8. VALERIANUS.

Vicaire des Espagnes le 8 septembre 365 (*CTh* I 16, 10, et IX 3, 4) et le 25 novembre 366 (IX 1, 9). C'est peut-être lui qui fut ensuite préfet de la Ville en 381 et correspondant de Symmaque en 388-389 et 401 (*Ep.* VIII 69, et IX 13). — Seeck, *Symm.*, p. CCIV; J. Sundwall, *Weströmische Studien*, Berlin 1915, p. 142, n° 487; Ensslin, *RE* 2 R VII, col. 2286 (V., 13), et mes *Fastes*, p. 208.

## 9. MARIUS ARTEMIOUS.

L'Artemius, qui fut correcteur de Lucanie-Bruttium en 364 (*CTh* IX 40, 6, le 11 juin; *CI* X 26, 2, le 25 août; *CTh* I 16, 9; VI 35, 6; VIII 3, 1, et 5, 21, le 19 septembre; IX 40, 7, le 8 octobre), doit être très probablement identifié avec le vicaire des Espagnes Marius Artemius, qui exerça sa charge en 369-370: *CTh*, XI 26, 1 (14 mai 369); VIII 2, 2 (1<sup>o</sup> juin 370). C'est donc à cette date de 369-370 qu'il a dédié en l'honneur des trois empereurs Valentinien I<sup>er</sup>, Valens et Gratien le vase de bronze trouvé à Ponte Puñide, *jubente Mario Artemio, v.c., ag(ente) vic(es) p(raefectorum)* (*AE* 1915, 75); cf. R. de Ureña dans *Boletín de la Real Academia de la Historia* 66 (1915), p. 485 et s.; E. Michon, dans *Mém. Société nationale Antiquaires France*, 74 (1914), p. 215-312. L'identité du correcteur et du

vicaire est affirmée aussi bien par Seeck, *RE* II, col. 1445 (A., 3), que par E. Michon, *art. cit.*, p. 298. Ce personnage était-il espagnol? On ne saurait le préciser.

#### 10. SEXTILIUS AGESILAUS AEDESIIUS.

Sa carrière nous est fournie par l'autel taurobolique qu'il dressa dans sa maison de Subure, à Rome, le 13 août 376 (*CIL* VI 510 = *ILS* 4152). Il fut successivement: avocat au tribunal du proconsul d'Afrique, puis au tribunal du consistoire, *magister libellorum*, *magister cognitionum sacrarum*, *magister epistularum*, *magister memoriae*, enfin vicaire des Espagnes. C'est donc un avocat qui accéda à la carrière bureaucratique avant de rejoindre la carrière sénatoriale ordinaire avec le vicariat. La fonction de *magister memoriae* est antérieure à 355, puisque Amm., XV 5, 4, le cite comme *ex magistro memoriae* lorsque, se trouvant alors en Gaule, il agit contre Sylvain à la veille de l'usurpation de celui-ci. La charge espagnole prend donc place entre 355 et 376. L'autel taurobolique énumère en outre ses sacerdoces païens dans les cultes de Mithra, des Hécates et de Liber. Il reçoit le taurobole et le criobole du culte de Cybèle au *Phrygianum* du Vatican le 13 août 376. Sur les autres tauroboliés du même jour, voir aussi *CIL* VI 31118, et mon article de *Latomus* 20 (1961), p. 754. Il ne paraît pas être un Espagnol. Seeck, *RE* I, col. 941 (Aed. 1).

#### 11. MARINIANUS.

Nous avons affaire cette fois à un correspondant de Symmaque, auquel sont adressées les *Ep.* III 23-29, de 382 à 384. Symmaque le dit originaire de Galice (*Ep.* III 25, 2, avec la correction proposée par Seeck). Il est vicaire des Espagnes le 27 mai 383 (*CTh* IX 1, 14); pendant son vicariat, il manifesta ses sentiments païens et favorisa les priscillianistes de la Péninsule (Sulp. Sev., *Chron.* II 49, 3, ad a. 383 = éd. C. Halm, *CSEL* I, 1876, p. 102); cf. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, V, p. 722, n. 2, et G. Rauschen, *Jahrbücher der christlichen Kirche unter dem Kaiser Theodosius dem Grossen*, Fribourg-en-Brisgau 1897, p. 151. Il était au reste professeur de droit à Rome (Symm., *Ep.* III 32, 2), était marié et avait une fille (Symm., *Ep.* III 24, 1). Cf. Seeck, *Symm.*, p. CXXVII, et Ensslin, *RE* XIV, col. 1758 (M., 3), qui commettent cependant quelques confusions entre lui et le préfet de la Ville de 409-410, Marcianus; sur ce dernier et son fils Maximilianus, voir mes *Fastes*, p. 268-269.

## 12. PETRONIUS.

Vicaire des Espagnes en 395-397 (*CTh* IV 21, 1, le 27 juillet 395; XII 1, 151, le 7 mai 396; IV 6, 5, le 28 avril 397; IV 22, 5, le 18 décembre 397). Correspondant de Symmaque, avec son frère cadet Patruinus, en 398-399 (*Symm.*, *Ep.* VII 102-104). Il passe pendant peu de temps à la cour de Milan, avant mars 398 (*Symm.*, *Ep.* VII 114), probablement comme *magister memoriae*, alors que son frère est *magister libellorum*. Au début de 401, de *spectabilis*, qu'il était auparavant, il devient *illustris*, en accédant au poste de *comes rerum privatarum*, alors que Patruinus est *comes sacrarum largitionum* (*Symm.*, *Ep.* VII 110); il dirige encore les *res privatae* le 24 mars 404 (*CI* XI 74, 3; cf. Seeck, *Regesten*, p. 135), puis accède à la préfecture du prétoire des Gaules, qu'il conserve de 405 (après le 6 août) jusqu'au coup d'Etat de Pavie en 408 (Haenel, *Corpus Legum*, p. 238 = Mansi, IV, p. 44 = *MGH Epist.* III 1, 8, p. 14): cf. J.-R. Palanque, *Essai*, p. 101. — Seeck, *Symm.*, p. CLXXXIX; Sundwall, *Weströmische Studien*, p. 117-118, n° 361; Ensslin, *RE* XIX, col. 1194 (P., 6).

## 13. MACROBIUS.

Vicaire des Espagnes en 399-400 (*CTh* XVI 10, 15, le 29 août 399, et VIII 5, 61, le 9 décembre 400; cf. Seeck, *Regesten*, p. 103-104 et 118). Il pourrait s'identifier avec le vicaire d'Afrique Flavius Macrobius Maximianus, qui exerça sa fonction entre 383 et 408, peut-être en 397 (*IL Afr.* 314 = *AE* 1912, 178); cf. Pallu de Lessert, dans Bull. Société Nationale Antiquaires France 1912, p. 365; E. Michon, dans les Mémoires de la même Société, 74 (1914), p. 288; J. Sundwall, *Weströmische Studien*, p. 103, n° 305; W. Ensslin, *RE* XIV, col. 2533 (Maximianus, 8); J.-R. Palanque, *Essai*, p. 125). Il n'est pas question de le confondre avec le *praepositus sacri cubiculi* de Théodose II à Constantinople en 422 (*CTh* VI 8, 1). D'autre part, contre J. Sundwall, *Weström. Studien*, p. 98, n° 284, et Ensslin, *RE* XIV, col. 169 (Macrobius, 4), je ne pense pas qu'on puisse aussi voir en lui le même personnage que le proconsul d'Afrique de 410 (*CTh* XI 28, 6; cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, II, Paris 1901, p. 121-122, et L. Leschi, *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris 1957, p. 132-135). Il y aurait donc, au même moment (extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle et premier quart du V<sup>e</sup>) au moins trois personnages